

Dinan, le 01/09/2023

**Direction pilotage administratif
et relations aux communes**

Suivi par : Service des Affaires juridiques
assemblees@dinan-agglomeration.fr
Tel : 02 96 87 77 92

**Mesdames, Messieurs les
Conseillers Communautaires
titulaires et suppléants
de Dinan Agglomération**

Objet : Convocation au Conseil Communautaire extraordinaire du lundi 11 septembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu le :

Lundi 11 septembre 2023 à 18 H
Salle du Conseil
8 Bd Simone Veil
22100 DINAN

Cette séance sera exclusivement consacrée à l'approbation de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUiH pour la revalorisation de l'ancien camp militaire d'Aucaleuc.

Vous trouverez ci-joint :

- L'ordre du jour,
- Le dossier de séance (délibération et ses annexes),
- Un modèle de procuration de vote (si nécessaire).

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à la séance, vous disposez de la faculté de donner procuration à un autre élu, le cas échéant à votre suppléant, ou à un autre élu titulaire. Dans tous les cas, cette délégation doit être formalisée par un pouvoir qui doit être adressé et réceptionné au secrétariat des assemblées (assemblees@dinan-agglomeration.fr) avant la séance. La transmission par mail en PDF est conseillée.

En cas de départ en cours de séance, je vous invite à le signaler au secrétariat de l'Assemblée et à rapporter la carte de vote.

Votre accueil sera assuré dès 17h30.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
Arnaud LECUYER





ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du lundi 11 septembre 2023 à 18H00,
Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

URBANISME

01 - Déclaration de Projet valant mise en compatibilité du PLUIH -
Approbation - Valorisation de l'ancien camp militaire d'Aucaleuc
Rapporteur : Monsieur Alain JAN